2026-016

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2026-02-23-08
CONSEIL MUNICIPAL du 23 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 13 février 2026
Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Nathalie BERNARD ; Laure BOUDON ; Gérard CHEVRIER ; Jean-Luc FAUCON ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Christian BERNARD est désigné secrétaire de séance.

Objet : Location logement tènement Dubourg – 30 route d'Allan

Monsieur le Maire informe que le logement comprenant 2 chambres avec salle de bain et WC communs, d'une surface totale de 42.80 m² au 30 route d'Allan, est en cours de rénovation et pourra être mis à la location prochainement.

Afin de permettre la location du logement, il convient de définir le montant du loyer. Monsieur le Maire propose de le fixer à 300,00 € mensuel hors charges, révisable chaque année à la date anniversaire du bail.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** de mettre le logement à la location.
- **Décide** de fixer le loyer à 300.00 € mensuel hors charges + 1 mois de loyer pour la caution.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de bail et tous documents utiles.

VOTE : 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le secrétaire
Christian BERNARD

Le Maire
Norbert PERRIN

MAIRIE DE REAUVILLE 26230 (DRÔME)

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 27 FEV. 2026
Affiché le 27 FEV. 2026